







Bordereau de signature

DL_475

Signataire	Date	Annotation
wspapapheur GF, <i>Application GF</i>	07/02/2023	
Julie CALBERGELLEN, <i>VISA JCE</i>	07/02/2023	
Gaelle ENFREIN, <i>ACTES DGS</i>	08/02/2023	
MAIRE, <i>MAIRE</i>	08/02/2023	  Certificat au nom de <u>HELENE BURGAT</u> (COMMUNE DE MONDEVILLE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 09 juil. 2021 à 15:12 au 09 juil. 2024 à 15:12.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : ACTES // VALIDATION ACTES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

26/01/2023

AFFICHEE LE :

26/01/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D'AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois, le 1^{er} février, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRONDON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Mickaël MARIE à Hélène BURGAT, Claude REMUSON à Serge RICCI, Laurence FILOCHE-GARNIER à Josiane MALLET, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION ACCOMPAGNEMENT DU SPORT HAUT NIVEAU - USOM TENNIS - ALICE ROBBE

DELIBERATION N° **DELIB/2023/015**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

Labellisée Terre de jeux dans le cadre des JO Paris 2024, la Ville de Mondeville promeut une pratique sportive la plus large possible : du loisir à l'excellence, de la pratique libre à la pratique encadrée, de la quête de l'exploit à la reconquête de son corps et de sa santé.

La Ville s'efforce de développer la pratique sportive pour tous, mais reste attachée à accompagner les sportifs dans des situations particulières.

L'USOM Tennis compte, parmi ses 200 licenciés, quelques sportifs de haut niveau. Madame Alice ROBBE, licenciée à l'USOM Tennis depuis 2016, se distingue par ses performances et se classe actuellement 15ème joueuse française et 285ème joueuse mondiale. L'objectif affiché est d'atteindre le top 200 mondial à l'approche des Jeux Olympiques de Paris.

Alice ROBBE mise sur l'USOM Tennis et un partenariat large de professionnels (médecin, kiné, préparateur physique, etc.) afin de se donner toutes les chances d'atteindre les objectifs et d'espérer une participation aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

A ce titre et afin de répondre partiellement aux frais générés par la préparation sportive (stages, transport, équipement), la Ville entend soutenir financièrement Madame Alice ROBBE à raison de 1 000€ / an jusqu'en 2024. L'ensemble des termes s'expriment à travers une convention de partenariat en la Ville et l'athlète, en lien avec l'USOM Tennis.

Par conséquent,

Après consultation de la commission « Sport, Culture, Lecture Publique, Événementiel » du 7 décembre 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ACCORDER**, après signature d'une convention, une aide exceptionnelle à l'association USOM Tennis pour l'accompagnement d'Alice ROBBE à hauteur de 1 000€ par année sur 2 ans.
- **D'APPROUVER** les termes du projet de convention joint en annexe à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer ces conventions ainsi que tout acte se rapportant à la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT